

considérable pour faire face aux cas im prévus.

Aucune de ces objections ne peut être invoquée contre la police à dividendes différés. Le surplus est accumulé pour ceux qui persistent dans le paiement de leurs primes et qui ont la plus grande longévité; en raison du fort surplus non partagé qui reste à la société après le paiement des dividendes, il est possible de donner à chaque porteur de police, complétant une période fixée, sa part entière du surplus de la société, sans affecter en rien la sécurité des polices qui demeurent en vigueur.

Un autre grand avantage offert par le système des dividendes différés, c'est que la société peut payer en espèces, à la fin de la période fixée, la réserve entière d'après les polices émises d'après ce plan, comme récompense supplémentaire de la persévérance à maintenir les contrats en vigueur, et de la longévité

des personnes assurées. Il ne serait pas prudent de promettre le paiement de la réserve entière sur toutes les polices à une époque quelconque; car une telle convention priverait une compagnie d'une protection adéquate et pourrait l'exposer à l'insolvabilité dans un moment de panique financière. Mais on peut promettre en toute sécurité de payer la réserve entière et les profits accumulés aux assurés en nombre limité dont les périodes de dividendes peuvent se terminer dans une année quelconque; car le fort montant des assurances en vigueur et le surplus considérable encore non partagé fournissent une ample protection aux porteurs de polices."

Evidemment, il y a beaucoup à dire sur les deux côtés de cette question bien controversée.

On a fait l'objection suivante: Comme les gains disponibles pour la répartition des dividendes varie d'année en année,

la portion accordée aux porteurs de polices, d'après le système de décomptes annuels, varierait également d'année en année. Ceci, dit un homme qui fait autorité en la matière, causerait des désagréments chaque fois que la somme répartie une année, serait inférieure à celle de l'année précédente. Pour remédier à ces fluctuations qui créeraient du mécontentement, une échelle théorique de répartition a été préparée par certaines Compagnies, indiquant les taux moyens auxquels on peut s'attendre raisonnablement pour un certain nombre d'années. On prétend que ces répartitions seraient certainement faites plus équitablement si elles étaient calculées et distribuées à des périodes comprenant plusieurs années. La distribution de dividendes différés pour des périodes plus longues qu'une ou deux années, offrirait donc une exactitude et une équité plus grandes. (A suivre).

THE HOME LIFE ASSOCIATION OF CANADA.

ETAT FINANCIER au 31 Decembre 1905.

RECETTES

Actif Net au Grand-Livre, au 31 décembre 1904.....	\$467,593 46
Montant des Sécurités et Espèces provenant de la People's Life, au compte de Réserves.....	156 037 14
Primes Nettes d'Assurance, Intérêt, etc.....	191,610 60
Montant reçu au compte Capital-Actions.....	49,320 00
	<u>\$864 561 20</u>

DÉBOURS

Réclamations d'après Polices, Paiements d'Annuités et Dépenses.....	\$185,136 55
Montant Rayé de l'Actif au Grand-Livre.....	11,350 70
Balance, Actif Net au Grand-Livre.....	668,073 95
	<u>\$864 561 20</u>

ACTIF

Bons et Obligations.....	\$235,964 63
Espèces en Banques et au Bureau Principal.....	109,584 11
Prêts sur Polices.....	146,321 71
Premières Hypothèques sur Immeubles.....	51,390 28
Edifice du Bureau Principal.....	125,000 00
	\$668,260 73
Moins Comptes payables.....	186 78
	\$668,073 95
Primes nettes en suspens et différées, et Balances des Agents : { Réserves sur les dites et coût de la collection pris } { en compte.....	74,890 02
Intérêt et Loyers dûs et accrus.....	9,217 55
Valeur du Marché des Bons en sus de la valeur au Grand-Livre.....	833 85
Ameublement de Bureau (Amorti de 10 p. c.) au Bureau Principal et dans les Succursales.....	5,370 00
	<u>\$758,385 37</u>

PASSIF

Réserves Mathématiques sur la base de l'Etalon du Gouvernement du Dominion.....	\$602,605 68
Réclamations pour décès attendant règlement.....	7,000 00
Surplus Net au compte des Porteurs de Polices.....	148,779 69

Réserves et surplus comme ci-dessus.....	\$751 385 37
Capital souscrit, sujet à être appelé.....	783,020 00
Actif total pour la garantie des porteurs de polices.....	<u>\$1,534,405 37</u>

RAPPORT DES AUDITEURS.

Par le présent nous certifions que nous avons maintenu une vérification courante des livres et examiné les pièces justificatives et les garanties de THE HOME LIFE ASSOCIATION OF CANADA, pour l'année finissant le 31 décembre 1905, et nous trouvons qu'ils ont été tenus correctement et sont produits exactement dans l'état ci-dessus.

Toronto, 25 janvier 1906.

FREDERICK ROPER, }
CHARLES ARNOLDI, } *Auditeurs.*

A. TORRANCE, Gérant pour la Province de Québec, Chambre 14, 107 Rue St-Jacques, Montréal



La Grande Police Industrielle de la Banque d'Epargne

ASSURE VOTRE VIE ET REMBOURSE VOTRE ARGENT.—3c. PAR SEMAINE EN MONTANT

Déposée et émise uniquement par

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY.

CAPITAL ENTIEREMENT SOUSCRIT

UN MILLION DE DOLLARS.

H. POLLMAN EVANS,
Président.

BUREAU PRINCIPAL: 54, rue Adélaïde Est
TORONTO.

AGENTS
DEMANDES.

